

CHEMIN DU DEVIN 38

IMMEUBLE RÉSIDENTIEL EN PPE

Lausanne - VD

Maître de l'ouvrage

Coopérative Cité Derrière
 Avenue de la Gare 29
 1003 Lausanne

Architectes

Bonhôte - Zapata architectes
 Philippe Bonhôte
 Julia Zapata
 Adriatik Mulaj
 Rue du Levant 3
 1201 Genève

Ingénieurs civils

Nicod Jean-Claude
 Rue des Terreaux 18
 1350 Orbe

Ingénieur conseil CVSE

Hirt Dominique
 Rue des Noirettes 34
 1227 Carouge

Géomètre

Renaud et Burnand SA
 Chemin du Devin 51
 1012 Lausanne

Coordonnées

Chemin du Devin 38
 1012 Lausanne

Conception 2010

Réalisation 2011 - 2012



SITUATION / CONCEPT

Logements familiaux et écolos en PPE. Non loin du quartier de la Sallaz, sur les hauts de Lausanne, un immeuble de trois appartements destinés à la vente en PPE est venu s'implanter dans un quartier résidentiel dont les constructions alentours datent des années vingt et ne comportent généralement pas plus de deux niveaux sur rez.

Edifié sur un terrain cédé par la Ville de Lausanne, en droit de superficie, à la Coopérative Cité Derrière, l'immeuble s'inscrit dans un plan partiel d'affectation autorisant la construction de deux niveaux plus combles, avec un coefficient d'utilisation du sol de 0,5.

Le volume de cette nouvelle construction est compact, mais bien étudié. L'aspect fonctionnel et la qualité de vie des acquéreurs ont été privilégiés, tout en favorisant une architecture sobre et contemporaine. Le rez inférieur est divisé en deux volumes. L'un abrite les trois garages pour les propriétaires, l'autre est dévolu à un logement de 2 1/2 pièces jouissant d'une terrasse-jardin semi-abritée par la dalle du niveau supérieur. Ce dernier comporte un premier appartement de 4 1/2 pièces qui s'articule sur toute la longueur et largeur de l'étage. Au deuxième niveau, un second appartement, identique, a été réalisé. Ces appartements bénéficient, quant à eux, d'un spacieux balcon-couvert tout en longueur.

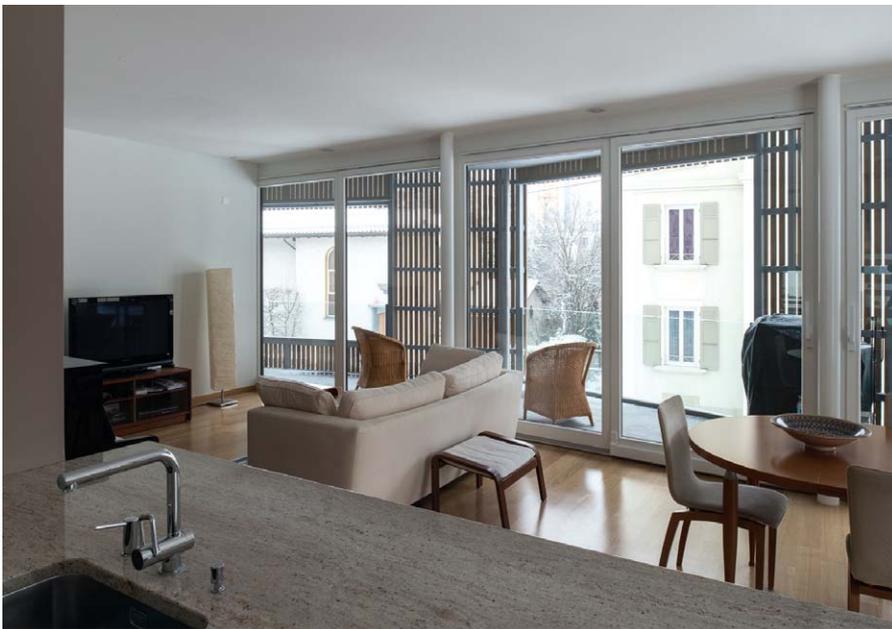
PROJET

Hexagone irrégulier. Les angles droits et les quatre façades que l'on retrouve habituellement dans la construction ont disparu au profit d'un volume à six côtés. La toiture à deux pans en Eternit® présente une pente très faible pour garder l'esprit identitaire du volume qui s'insère dans la pente du terrain afin de s'intégrer au maximum dans l'environnement bâti du quartier.

Les concepteurs du projet ont joué avec les pleins et les vides de ce volume pour créer une façade alliant ouverture et intimité. Les façades sont recouvertes d'un bardage en bois à claire-voie qui se veut être une prolongation de l'intérieur vers l'extérieur. Les balcons sont ainsi protégés par cette peau en bois qui les recouvre partiellement et les transforme en balcons-loggia. L'idée était de répéter cette notion d'ouverture sur la façade, mais en proportion plus grande, tout en assurant une intimité pour les propriétaires.

Le bois utilisé en façade a subi un traitement dit "biood". Ce traitement naturel fait accélérer le grisaillement du lambris par une exposition voulue et alternée entre le soleil, ses UV et l'eau. Ce traitement est écologique, car il ne demande aucun autre agent extérieur pour rendre le bois d'une couleur gris-argentée uniforme et lui donner une protection naturelle.





Tout comme l'aspect extérieur du bâtiment, la configuration intérieure se veut différente. Un long couloir distribue les pièces de nuit et de jour. Les pièces d'eau ainsi qu'une des chambres sont orientées nord, tandis que les deux autres chambres et le séjour donnent au sud. Le couloir sépare ces deux parties et se termine par l'espace cuisine qui joue un rôle de trait d'union.

Ouverte, la cuisine est installée à cheval entre le couloir et le séjour. Pour assurer un maximum de confort aux résidents, la construction a été labellisée Minergie-Eco®.

Ce qui a impliqué l'utilisation de matériaux ne présentant aucun élément chimique et devant être un maximum biodégradables.

Les peintures utilisées sont à l'eau et la maçonnerie a été réalisée avec du béton recyclé.

Des panneaux solaires en toiture assurent une partie de la production de chaleur qui est couplée au chauffage à distance des services industriels de la ville.

Une ventilation double flux permet également de renouveler l'air intérieur en insufflant de l'air frais dans les pièces sèches, comme le séjour et les chambres, et de l'extraire des pièces humides, comme la cuisine et les salles d'eau, formant ainsi un circuit.



CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	700 m ²
Surface brute de planchers	:	424 m ²
Emprise au rez	:	200 m ²
Volume SIA	:	2'050 m ³
Coût total	:	2'180'000.-
Nombre d'appartements	:	3
Nombre de niveaux	:	rez + 2
Parking intérieur	:	3 pl.
Parking extérieur	:	2 pl.

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Echafaudages
ES ECHAFAUDAGES Service SA
1028 Prévèrenges

Revêtement Terrazzo
A. HELFER SA
1727 Corpataux-Magnedens

Maçonnerie
BERTSCHINGER WALO SA
1025 St-Sulpice

Charpente
Atelier VOLET SA
1806 St-Légier-La Chiésaz

Revêtement de façades
DE SIEBENTHAL Charpente SA
1070 Puidoux

Fenêtres
URFER Pierre
1115 Vullierens

Stores
STOREP SA
1007 Lausanne

Couverture-Ferblanterie
KURTH Charpente SA
1350 Orbe

Electricité
CHAILLET SA
1007 Lausanne

Chauffage - Ventilation
Bernard CHEVALLEY SA
1004 Lausanne

Installations sanitaires - Chauffage
SANICLEAN Sàrl
1680 Romont

Constructions métalliques - Serrurerie
JAUNIN Claude Sàrl
1023 Crissier

Construction métallique
MDesign OSMANI SA
1564 Domdidier

Carrelages
FERREIRA Luis
1008 Prilly

Revêtement de sols
SOLDIRECT SA
1008 Prilly

Chapes
BALZAN & IMMER SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Gypserie - Peinture
CONSTRU-GROUPE SA
1772 Grolley

Menuiserie
NORBA SA
1610 Oron-la-Ville

Cuisines
CUISITEC SA
1024 Ecublens

Nettoyages
NETIMMO SA
1030 Bussigny

Paysagiste
DEPPING Jardins Sàrl
1044 Fey